

Le 7 janvier 2025

Objet : Actions relatives à l'égalité hommes/femmes

Le CHU de Limoges porte une attention particulière relative aux congés parentaux des pères ainsi qu'aux temps partiels des pères pour élever leurs enfants : en 2024, 15% des professionnels actuellement en congé parental sont des hommes tandis que 16 professionnels masculins bénéficient d'un temps partiel pour s'occuper d'un enfant de moins de trois ans.

Cette politique vise à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et à réduire les écarts de rémunération.

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines
et de la Formation

Aurélie PAVIZA



La Directrice adjointe des
Ressources Humaines et de la Formation
Aurélie PAVIZA